II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	Exercice 2022 France	Exercice 2022 Exportation	Exercice 2022 Total	Exercice 2021
Ventes de marchandises	720 043 637		720 043 637	537 933 862
Production vendue de biens				
Production vendue de services	687 305	21 001 359	21 688 664	17 793 327
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**720 730 942**	**21 001 359**	**741 732 301**	**555 727 189**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			8 538 624	7 273 227
Autres produits			1 510 092	28 886
PRODUITS D'EXPLOITATION			**751 781 016**	**563 029 301**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			449 406 850	321 491 233
Variation de stock (marchandises)			-34 721 376	13 389 160
Achats de matières premières et autres approvisionnements			609 761	435 224
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			111 554	92 103
Autres achats et charges externes			102 981 452	70 135 396
Impôts, taxes et versements assimilés			58 614 612	30 585 542
Salaires et traitements			78 801 120	54 773 276
Charges sociales			38 384 634	26 289 779
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 293 732	2 328 008
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			758 588	30 638
Dotations aux provisions			11 217 890	9 669 345
Autres charges			105 873	290 762
CHARGES D'EXPLOITATION			**708 564 689**	**529 510 466**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**43 216 327**	**33 518 836**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**1 002 413**	1 994
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 002 413	1 994
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**784 807**	**452 887**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			784 807	452 887
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**217 607**	**-450 893**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**43 433 933**	**33 067 943**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			**17 219**	1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			17 219	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				1
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**241 408**	**211 734**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			36 926	68 449
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			204 482	143 286
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-224 189**	**-211 733**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			5 777 167	4 509 077
Impôts sur les bénéfices			11 504 509	9 324 394
TOTAL DES PRODUITS			**752 800 649**	**563 031 297**
TOTAL DES CHARGES			**726 872 579**	**544 008 559**
BENEFICE OU PERTE			**25 928 069**	**19 022 738**



AbbVie

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

AbbVie

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société AbbVie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AbbVie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Claire Pajona

I. BILAN AU 31/12/2022

A. Bilan Actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	171 737	152 092	19 645	40 012
Fonds commercial	196 139 413		196 139 413	190 939 413
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	5 937 227	4 395 565	1 541 662	1 804 321
Installations techniques, mat. et outillage	12 925 753	9 216 978	3 708 775	4 079 112
Autres immobilisations corporelles	4 275 109	2 475 146	1 799 964	1 037 084
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	276 340		276 340	24 185
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	145 159 540		145 159 540	
Autres immobilisations financières	892 454		892 454	417 810
ACTIF IMMOBILISE	**365 777 573**	**16 239 780**	**349 537 793**	**198 341 937**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	90 891		90 891	202 445
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	119 619 126	862 205	118 756 921	82 605 870
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	81 372 976	456 903	80 916 073	56 572 263
Autres créances	29 877 808		29 877 808	83 695 308
Avances, acomptes versés sur commandes	3 768 919		3 768 919	1 724 257
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	27 285 795		27 285 795	8 688 164
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	482 407		482 407	708 416
ACTIF CIRCULANT	**262 497 922**	**1 319 107**	**261 178 815**	**234 196 722**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**628 275 495**	**17 558 888**	**610 716 608**	**432 538 659**

B. Bilan Passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 133 449 467)	133 449 467	133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322	22 846 322
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	8 160 811	7 209 674
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	74 370 000	44 652 059
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**25 928 069**	**19 022 738**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**264 754 669**	**227 180 259**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges	25 549 211	22 682 282
Provisions pour retraites et obligations similaires	26 482 372	19 488 400
PROVISIONS	**52 031 583**	**42 170 682**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 655 858	21 967 076
Dettes fiscales et sociales	178 749 214	112 097 227
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 015 400	27 961 145
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 441 469	1 159 055
DETTES	**293 861 941**	**163 184 503**
Ecarts de conversion passif	68 415	3 215
TOTAL GENERAL	**610 716 608**	**432 538 659**

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	Exercice 2022 France	Exercice 2022 Exportation	Exercice 2022 Total	Exercice 2021
Ventes de marchandises	720 043 637		720 043 637	537 933 862
Production vendue de biens				
Production vendue de services	687 305	21 001 359	21 688 664	17 793 327
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**720 730 942**	**21 001 359**	**741 732 301**	**555 727 189**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			8 538 624	7 273 227
Autres produits			1 510 092	28 886
PRODUITS D'EXPLOITATION			**751 781 016**	**563 029 301**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			449 406 850	321 491 233
Variation de stock (marchandises)			-34 721 376	13 389 160
Achats de matières premières et autres approvisionnements			609 761	435 224
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			111 554	92 103
Autres achats et charges externes			102 981 452	70 135 396
Impôts, taxes et versements assimilés			58 614 612	30 585 542
Salaires et traitements			78 801 120	54 773 276
Charges sociales			38 384 634	26 289 779
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 293 732	2 328 008
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			758 588	30 638
Dotations aux provisions			11 217 890	9 669 345
Autres charges			105 873	290 762
CHARGES D'EXPLOITATION			**708 564 689**	**529 510 466**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**43 216 327**	**33 518 836**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**1 002 413**	1 994
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 002 413	1 994
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**784 807**	**452 887**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			784 807	452 887
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**217 607**	**-450 893**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**43 433 933**	**33 067 943**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			**17 219**	1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			17 219	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				1
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**241 408**	**211 734**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			36 926	68 449
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			204 482	143 286
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-224 189**	**-211 733**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			5 777 167	4 509 077
Impôts sur les bénéfices			11 504 509	9 324 394
TOTAL DES PRODUITS			**752 800 649**	**563 031 297**
TOTAL DES CHARGES			**726 872 579**	**544 008 559**
BENEFICE OU PERTE			**25 928 069**	**19 022 738**

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité et Faits marquants

La société Abbvie, sise au 10 rue d'Arcueil sur Rungis (94) exerce son activité de commercialisation et de distribution sur le territoire français (y compris DROM COM), de médicaments essentiellement actifs sur des maladies dites chroniques.

Absorption d'Allergan France par Abbvie :

L'impact de l'opération sur les principaux postes du bilan et du compte de résultat, Conformément au règlement ANC 2019-08 du 8 novembre 2019 et aux articles 746-1 et 746-2 du Plan Comptable Général, l'actif net d'Allergan France apporté à AbbVie, soit 11.646.341 €, a été inscrit au compte de report à nouveau d'AbbVie.

Le contexte de la fusion : conformément à l'article I, point II du projet de traité de fusion en date du 15 septembre 2022, la fusion concernait l'absorption, par voie de fusion, aux conditions définies aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce, et notamment sous le régime de l'article L. 236-11 et de l'article R. 236-1 du Code de commerce, de la société ALLERGAN FRANCE par la société ABBVIE (la « Fusion »). La Fusion a permis de regrouper les activités de ALLERGAN FRANCE et de ABBVIE en une seule entité. Cette Fusion a été décidée dans le cadre de la réorganisation des activités du groupe AbbVie en France en concentrant ses activités au sein d'une entité unique en France, dans le cadre de l'intégration des activités Allergan au sein du groupe AbbVie.

La méthode d'évaluation des apports : Au plan comptable, l'opération était soumise au règlement ANC n° 2019-06 du 8 novembre 2019 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général concernant les fusions et scissions sans échange de titres, homologué par arrêté du 26 décembre 2019 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2019. Au regard de ce règlement ANC, le projet de fusion impliquant des sociétés sous contrôle commun (Allergan Holdings France contrôlait alors AbbVie et Allergan France), les actifs et passifs composant le patrimoine d'Allergan France ont été à AbbVie et donc comptabilisés par elle, à leurs valeurs comptables.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat de l'exercice est de 610 716 607 € et le résultat net comptable s'élève à 25 928 069 €.

Le chiffre d'affaires 2022 figurant dans les comptes statutaires ABBVIE est de 741 732 301 € en hausse de 33,5 % par rapport à l'année 2021.

La société comptabilise les remises conventionnelles dues en application d'une convention conclue avec le CEPS nettes des crédits de remises, le cas échéant, en chiffre d'affaires, considérant qu'il s'agit d'un ajustement du prix des médicaments.

Courant 2021 la société Abbvie France a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices fiscaux 2018, 2019 et 2020. Celui-ci s'est terminé en début d'année 2022 et a abouti à un redressement d'impôt total de 1,6 millions €, partiellement déjà réglé fin 2021, une provision à hauteur de 0,6 million € est portée au bilan au 31 décembre 2021, conséquence de la proposition de rectification de redressement, suite à la procédure de recours, ce montant a été repris au 31 décembre 2022 car les services fiscaux ont finalement abandonné le point en question.

L'évolution de son activité s'explique principalement par les évènements ci-dessous :

- Le chiffre d'affaires du produit Humira reflète une décroissance de -12,1% (39,8 millions €). Cette décroissance est majoritairement liée à la pénétration des Biosimilaires mais aussi due à la baisse de prix de -15% survenue en juin 2021. Les produits Skyrizi et Rinvoq qui ont été lancés avec de nouvelles indications en 2021 affichent une bonne dynamique avec une croissance significative en 2022 à +34,4 millions € vs 2021, Néanmoins, l'exercice 2022 a subi l'impact négatif de la décision de l'ANSM d'arrêter l'activité promotionnelle de Rinvoq depuis février 2022 (Article 20).

- Les ventes en Hépatite C sont en décroissance de -14,4 millions € soit -25% en raison d'une baisse de marché patients lié à la difficulté d'identification de nouveaux patients infectés par HCV, ainsi que d'un impact défavorable prix lié à une réduction de -6,25% en avril 2022.

- Le produit Venclyxto en Hématologie poursuit sa croissance vs 2021 (+11,3%) en raison d'un nombre de patients croissant via la poursuite post-ATU de l'indication AML et du lancement en accès précoce de la CLL 1ère ligne en octobre 2022.

- La croissance continue de Duodopa se confirme à +10,7% due à un nombre croissant de patients initiés.
- En Anesthésie, la concurrence des génériques continue d'impacter fortement les ventes de Sévorane avec une décroissance de -11,9%.

- Concernant Synagis, le contrat de licence du Groupe AbbVie avec Astra Zeneca a expiré le 30 juin 2021, par conséquence, Abbvie a arrêté la commercialisation totale du produit Synagis, représentant un écart de -13,5 millions € sur 2022 vs 2021.

- Le portefeuille Eye Care s'établit à 127,2 millions € vs 129,5 millions € en 2021 soit une décroissance de -1,8%.

- Les Ventes du Botox thérapeutique s'élèvent à 28,8 millions € vs 26,4 millions € en 2021 avec le lancement en 2022 de l'indication migraine chronique.

- Concernant Pylera, le Groupe AbbVie a cédé la commercialisation de Pylera au 30 juin 2022, entrainant un écart vs 2021 de -2,9 millions €.

- Les ventes de produits esthétiques nettes de taxes et autres déductions s'élèvent à 43,9 millions € en 2022, en hausse de 10,6% par rapport à l'année 2021.
 L'évolution de l'activité Allergan Esthétique s'explique principalement par les éléments ci-dessous :

 - Le chiffre d'affaires de la gamme Juvederm en hausse de près de 15,7%. Cette croissance est portée par le développement des clients « grands comptes », par la hausse de nos prix de ventes au deuxième trimestre, et la forte dynamique commerciale auprès des clients directs.
 - Le lancement du produit HArmonyCa au deuxième trimestre.
 - Le chiffre d'affaires de la gamme Vistabel en croissance de près de 25%. Cette croissance est due à une bonne dynamique commerciale et à l'augmentation de la part de marché dans un environnement marqué par les problèmes d'approvisionnement.
 - L'activité de Cryolipolyse (CoolSculpting) reflète une décroissance de -36,7% principalement due à la baisse des ventes de systèmes après une activité 2021 très élevée au sein des clients « grands comptes ».

La Tax M 2021 (clause de sauvegarde) a été facturée pour 15,4 millions € et en 2022, elle a été estimée à 33,5 millions € en raison d'une croissance du marché pharmaceutique brut estimée à 8,6% et d'un montant de dépenses autorisé en croissance de 2,1% vs 2021 soit 24,5 milliards €.

La Société continue également de gérer étroitement les ressources de fabrication et de chaîne d'approvisionnement afin de garantir que les patients continuent de recevoir un approvisionnement ininterrompu de leurs médicaments.

En réponse au conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine, les États-Unis et d'autres États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ainsi que certains États non-membres, ont annoncé des sanctions économiques ciblées et des contrôles à l'exportation contre la Russie et la Biélorussie. Il s'agit notamment de restrictions à l'exportation et au transfert de produits contenant certaines toxines, dont le Botox, vers la Russie et le Bélarus.

Cependant, il n'est pas interdit à AbbVie de poursuivre la vente de produits pharmaceutiques essentiels afin de s'assurer que les patients reçoivent un approvisionnement ininterrompu de leurs médicaments. En mars 2022, AbbVie a annoncé la suspension des activités de tous les produits esthétiques en Russie. En avril 2022, AbbVie a également annoncé que tous les bénéfices de la vente de médicaments essentiels en Russie seront reversés pour soutenir les efforts de secours humanitaire directs en Ukraine.

Bien que les activités de la société en Russie, en Biélorussie et en Ukraine ne soient pas importantes, si le conflit s'intensifie et entraîne des préoccupations économiques et politiques plus larges, les activités d'AbbVie pourraient être affectées négativement.

1.2. Activité de recherche et développement

La société poursuit ses activités de recherche et de développement.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2015-06 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 23 novembre 2015 et homologué par arrêté ministériel du 4 décembre 2015 (JO du 8 décembre 2015).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

2.2. Utilisation d'Estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2022, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite

3. REGLES D'EVALUATION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires d'acquisition.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont de 3 ans pour les logiciels et licences et de 5 ans pour les autres immobilisations incorporelles.

3.2. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Evaporateurs	10 ans
Pompes	5 ans

3.3. Autres Immobilisations Financières

Les prêts et créances immobilisés sont valorisés à leur valeur actuelle. Une provision est constatée lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

3.4. Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti" (FIFO), la valeur des marchandises et approvisionnements incluant les frais accessoires d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de critères distincts :

- lorsque les produits sont défectueux (retours clients, produits en attente de destruction) ou obsolètes (date de péremption empêchant toute commercialisation) ou encore s'il existe un risque spécifique de non-commercialisation, la provision est constituée pour la valeur d'inventaire ;

- pour l'ensemble des produits, une provision est constituée sur la base des résultats d'une analyse mensuelle de la rotation des stocks tenant compte de la date de péremption et des prévisions de ventes de chacun d'entre eux. La provision est alors calculée en fonction de la valeur d'inventaire pondérée par un coefficient résultant de la durée de commercialisation résiduelle et du poids de l'éventuel sur stockage estimé par rapport aux ventes prévisionnelles.

3.5. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

3.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

3.7. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.
L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

3.8.1 Engagements à long terme de retraite, pour primes liées à l'ancienneté et d'autres avantages

Les engagements à long terme de retraite sont comptabilisés par la société pour l'intégralité des provisions pour retraites et autres avantages similaires dont bénéficient ses salariés.
Concernant la provision relative aux engagements des indemnités de fin de carrière, elle est en accord avec la recommandation ANC2013-02, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- le taux d'Actualisation retenu est de 3,15 %;
- le coefficient de Turn-over est dégressif avec l'âge, il a été revu courant 2019 de sorte qu'il correspond à la rotation moyenne effective des salariés de la Société sur les cinq derniers exercices ;
- la table de mortalité utilisée est celle actualisée provenant des services publics statistiques nationaux INSEE 2016-2018 ;
- le taux de progression des salaires retenu est de 2,5 % ;
- la date de départ retenue varie entre 61 ans et 63 ans, en fonction de l'âge des salariés.

Les écarts actuariels constatés à la clôture de l'exercice ne sont pas comptabilisés et seront amortis sur la période résiduelle d'acquisition des droits s'ils représentent plus de 10% de l'engagement total.

L'engagement des retraites lié aux Indemnités de fin de carrière total figure au passif du bilan et se monte à 23 632 789 €.

Les accords d'entreprise de la société prévoient l'attribution de primes et congés aux salariés dès lors qu'ils atteignent un certain niveau d'ancienneté. Cette attribution est graduelle et s'échelonne sur l'ensemble de la vie professionnelle des salariés au sein de l'entreprise. L'engagement correspondant à ces primes est valorisé à l'aide des mêmes paramètres d'actualisation et de probabilités que ceux utilisés pour le calcul des engagements des indemnités de départ en retraite. Il s'élève à 2 849 589 € en fin d'exercice 2022.

La provision cumulée des Engagements à Long Terme de Retraite et obligations similaires au titre de l'année 2022 s'élève à 26 482 372 €.

4. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture qui puisse avoir une incidence sur les comptes de l'exercice 2022 n'est à signaler.

5. Changement de Méthodes Comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est à signaler sur l'exercice 2022.

6. Notes relatives aux postes de Bilan et du Compte de Résultat

6.1 Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Sorties	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement					
Fonds de commerce	190 939 413	5 200 000			196 139 413
Autres postes d'immobilisation incorporelles	512 712	1 293 155		1 634 130	171 737
Total 1 Incorporelles	**191 452 125**	**6 493 155**	**0**	**1 634 130**	**196 311 150**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..	5 487 352	492 045		42 170	5 937 227
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	12 529 054	886 606		489 907	12 925 753
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 891 105	3 023 290		1 639 286	4 275 109
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**20 907 511**	**4 401 941**	**0**	**2 171 363**	**23 138 089**
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Immobilisations en cours/acomptes	24 185	252 155			276 340
TOTAL	**212 383 821**	**11 147 251**	**0**	**3 805 493**	**219 725 579**

Les immobilisations incorporelles brutes (196,4 millions €) correspondent principalement aux éléments du fonds de commerce apportés au 1er octobre 2012 par les sociétés Abbott France (pour 187,1 millions €), Abbott Products (pour 3,8 millions €) et Allergan pour 5,2 millions € en date du 1er novembre 2022.

La variation des immobilisations corporelles +2,2 millions € s'explique principalement par :

- Le transfert des immobilisations d'Allergan à la suite de la fusion pour + 1,4 million €
- L'acquisition d'évaporateurs et pompes pour + 0,85 million €
- L'acquisition de matériels informatiques et mobiliers pour +0,3 million €
- La rénovation des sites (Rungis, La Madeleine de Nonancourt) pour +0,5 million € dont 0,3 million € de remise en état des locaux de Courbevoie.
- La sortie de matériels informatiques et évaporateurs obsolètes pour -0,5 million €.

6.2 Amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 765 854	20 367	1 634 129	152 092
Total 1	**1 765 854**	**20 367**	**1 634 129**	**152 092**
Terrains				
Constructions	3 683 031	754 704	42 170	4 395 565
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	8 449 942	1 127 859	360 823	9 216 978
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 854 021	2 169 191	1 548 066	2 475 146
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**13 986 994**	**4 051 754**	**1 951 059**	**16 087 689**
TOTAL	**15 752 848**	**4 072 121**	**3 585 188**	**16 239 781**

L'amortissement des immobilisations figurant au bilan enregistre le cumul des dotations constatées depuis les apports effectués au 1er octobre 2012 diminué des cumuls d'amortissements des immobilisations sorties.

6.3 Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions et Virements de poste à poste	Sorties et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	417 810	145 637 491	3 306	146 051 995		146 051 995
TOTAL	**417 810**	**145 637 491**	**3 306**	**146 051 995**	**0**	**146 051 995**

Les immobilisations financières (146,1 millions €) concernent le prêt accordé à Forrest à hauteur de 145 millions, à des intérêts de 0,1 million € et aux dépôts de garantie pour 0,9 million €.

6.4 Stocks et en-cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2022
Matières premières	90 891		90 891
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	119 619 126	862 205	118 756 921
TOTAL	**119 710 017**	**862 205**	**118 847 812**

La Valeur Nette du Stock de Marchandises passe de 82 605 870€ en 2021 à 118 756 921€ à fin 2022, soit une hausse du stock en valeur nette de 36 151 051 € expliquée par :

- Une baisse des stocks en valeurs brutes de - 8 millions € :
 - Venclyxto, spécialité en Hématologie pour (- 3,4 millions €) ;
 - Humira, spécialité Immunologie, pour (-3,4 millions €)
 - Rinvoq, spécialité en Immunologie, pour (-1,2 millions €)

- Une hausse des stocks en valeurs brutes de 43,4 millions € :
 - Maviret, spécialité en Hépatologie pour (+14,8 millions €) ;
 - Spécialité en Ophtalmologie, pour (+ 10 millions €) ;

- Spécialité en Médecine esthétique, pour (+ 8,9 millions €) ;
- Skyrizi, spécialité en Dermatologie pour (+5,4 millions €) ;
- Spécialité en Botox thérapeutique, pour (+ 4,3 millions €)

• Une augmentation de la provision pour dépréciation du stock de 0,1 million € laissant un solde à fin 2022 de 862 205 €, expliquée essentiellement par la destruction de produits arrivés à péremption.

6.5 Provisions

Provisions inscrites au bilan En Euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour retraites et obligations similaires	19 488 400	8 752 332	1 758 360	26 482 372
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des Immos				
Provisions pour gros entretien grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	22 682 282	9 054 672	6 187 743	25 549 211
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**42 170 682**	**17 807 004**	**7 946 103**	**52 031 583**
Dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dépréciation des immobilisations corporelles				
Dépréciation des immobilisations financières				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Autres immobilisations financières				
Dépréciation des stocks et en cours	725 314	700 000	563 110	862 205
Dépréciation des comptes clients	398 315	58 588		456 903
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 123 629**	**758 588**	**563 110**	**1 319 108**

Aucune provision réglementée n'est comptabilisée dans les livres d'AbbVie.

Les provisions pour Risques et Charges portées au bilan pour 52 031 583 € recouvrent les éléments suivants :

- 23,6 millions € couvrant les engagements de retraite contre 16,8 millions € au 31/12/2021 ;
- 2,9 millions € pour les avantages liés à l'ancienneté des salariés contre 2,7 millions € au 31/12/2021 ;
- 25,5 millions € pour des risques et litiges divers contre 22,7 millions € au 31/12/2021.

6.6 Etat des échéances des Créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 258 447 695 € en valeurs brutes au 31/12/2022 et se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**146 051 994**	**0**	**146 051 994**
Créances rattachées à des participations			
Prêts	145 159 540		145 159 540
Autres immobilisations financières	892 454		892 454
ACTIF CIRCULANT :	**111 733 192**	**111 733 192**	**0**
Clients	80 916 073	80 916 073	
Clients douteux	456 903	456 903	
Personnel et comptes rattachés	234 950	234 950	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	10 243 686	10 243 686	
Groupe et associés	19 158 986	19 158 986	
Débiteurs divers	240 187	240 187	
Charges constatées d'avance	482 407	482 407	
TOTAL	**257 785 186**	**111 733 192**	**146 051 994**

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

Les créances clients s'établissent à 80,9 millions € contre 56,5 millions € en 2021.

La hausse des créances clients de fin d'année est conséquente directe de l'intégration des activité Allergan. Le DSO (délai de paiement des clients) encore en légère baisse sur l'année, les créances clients représentent 34,6 jours de chiffre d'affaires en 2022 contre 40,1 jours en 2021.
Les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 0,5 million €, et sont en hausse de 0,06 million € comparativement à 2021.

Le poste créances Groupe diminue de 56,8 millions €. Il est constitué de créances clients inter-compagnies pour 18,9 millions € et d'une créance disponible liée à la mise à disposition de sa trésorerie auprès du Groupe (« cash pool ») pour 0,06 million € contre 75,4 millions € sur 2021. Cette baisse s'explique par l'octroi d'un prêt de 145 millions € à Forest Holdings France en 2022.

Une créance vis de vis de l'Etat concerne le paiement de l'impôt sur les sociétés du fait que le montant à verser au titre de l'impôt société au 31/12/2022 est de 11,5 millions € tandis que les acomptes versés sur 2022 représentent une somme de 20,9 millions €.

6.7 Etat des échéances des Dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 655 858	17 655 858		
Personnel et comptes rattachés	21 303 253	21 303 253		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 237 520	13 237 520		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 295 727	1 295 727		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	142 912 715	142 912 715		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	94 008 998	94 008 998		
Autres dettes	2 006 402	2 006 402		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	1 441 469	1 441 469		
TOTAL	**293 861 942**	**293 861 942**	**0**	**0**

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés sont de 17,7 millions €, en diminution de -4,3 millions € par rapport à 2021. Cela est due à une diminution des factures non parvenues pour -6,2 millions € et à une augmentation des dettes fournisseurs pour 1,8 million €.

Le poste "Autres Impôts et Taxes" concernent les dettes et provisions de taxes et remises conventionnelles sur médicaments ainsi que le montant des impôts de prélèvements à la source à verser pour le compte des employés, au total ce poste représente un total de 142,9 millions €.

Le poste "Groupe et associés" augmente de 66,4 millions €. Cette dette se compose des dettes fournisseurs inter-compagnies en hausse sur décembre 2022 qui varient sensiblement en fonction des produits livrés sur la fin d'année dont une position de cash pool négative de 69,8 millions €.

6.8 Produits constatés d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits d'exploitation	1 441 469	1 159 055
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**1 441 469**	**1 159 055**

Les produits constatés d'avance sont constitués du chiffre d'affaires lié aux produits non réceptionnés par les clients à la date de clôture.

6.9 Charges constatées d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Charges d'exploitation	482 407	708 416
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**482 407**	**708 416**

Les charges constatées d'avance enregistrent les charges comptabilisées pendant l'exercice mais relatives à un exercice ultérieur.

Les charges constatées d'avance concernent notamment des charges d'assurance pour 0,26 million € ainsi que diverses charges liées à des évènements prévus sur 2023 pour 0,22 million €.

6.10 Écarts de conversion Actif-Passif

Postes concernés	ECART DE CONVERSION PASSIF			
En Euros	TOTAL	Compensé par Couverture de change	Provisions pour perte de changes	Ecart de conversion Passif
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	68 415			68 415
Dettes sur immobilisations				
Total des Ecarts de conversion	**68 415**	**0**	**0**	**68 415**

Aucun écart de conversion Actif n'est à constater sur 2022, seul un montant d'écart de conversion Passif est comptabilisé relatif au poste Fournisseurs.

6.11 Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombres de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursé pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	148 277 186	0	0	148 277 186	0,90

Ces actions sont intégralement détenues par la société Allergan Holdings France située à Courbevoie en France.

6.12 Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (En Euros)	Au 31/12/2021	Variation de capital	Affectation du résultat 31/12/2021	Résultat de l'exercice	Autres variations	Au 31/12/2022
Capital social	133 449 467					133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322					22 846 322
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	7 209 674		951 137			8 160 811
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	44 652 059		18 071 601		11 646 340	74 370 000
Résultat de l'exercice	19 022 738		-19 022 738	25 928 069		25 928 069
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total Capitaux Propres	**227 180 260**	**0**	**0**	**25 928 069**	**11 646 340**	**264 754 669**

Le résultat de l'exercice 2021 a été affecté à la réserve légale pour 0,9 million € et le solde au report à nouveau. Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes sur l'exercice 2022. Les autres variations correspondent aux capitaux propres de la société Allergan au 31/12/2021 affectés en compte report à nouveau.

6.13 Eléments concernant les entreprises liées et participations

Chiffres exprimés en euros	Entreprises liées	Participations	Total 2022	Entreprises liées	Participations	Total 2021
Avances et acomptes sur immobilisations						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Prêts	145 000 000		145 000 000			
Autres immobilisations financières	159 540		159 540			
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	19 158 986		19 158 986	75 796 229		75 796 229
Capital souscrit appelé, non versé						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Emprunts et dettes financières divers						
Avances et acomptes reçus sur commandes						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	94 008 998		94 008 998	27 575 029		27 575 029
Produits de participations						
Autres produits financiers						
Charges financières	0		0	0		0

Les créances clients envers le Groupe correspondent au montant des créances inter compagnies pour 19,1 millions € liées aux refacturations émises ainsi que les intérêts du prêt vers Forest Holding France pour un montant de 0,15 million €.

Les dettes envers le Groupe correspondent aux comptes courants qui enregistrent les dettes d'approvisionnements auprès du Groupe pour -23,8 millions € et à la position de trésorerie mise à disposition par le Groupe (Cash Pool) pour -69,8 millions €.

6.14 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2022 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	720 043 637		720 043 637	537 933 862
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	687 305	21 001 359	21 688 664	17 793 327
Chiffre d'affaires	**720 730 942**	**21 001 359**	**741 732 301**	**555 727 189**
%	97,17 %	2,83 %	100,00 %	

6.15 Chiffre d'Affaires par zone géographique

Répartition par zone géographique (En euros)	Exercice 2022	Exercice 2021
France	720 730 942	538 381 698
Etranger	21 001 359	17 345 491
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**741 732 301**	**555 727 189**

La variation du chiffre d'affaires de 186,0 millions € est due à la hausse des ventes de marchandises France pour +182,1 millions € (intégration Allergan principalement) et à une hausse du niveau des refacturations pour +3,9 millions €.

6.16 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 217 607 € et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS	1 002 413	1 994
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 002 413	1 994
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**784 807**	**452 887**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	784 807	452 887
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**217 607**	**-450 893**

Les charges d'intérêts concernent essentiellement les escomptes financiers accordés aux clients et les intérêts sur prêts reçus de Forest Holding France et Abbvie Finance BV pour 0,9 million €.

6.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -224 189 € s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**17 219**	1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 219	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**241 408**	**211 734**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 926	68 449
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	204 482	143 286
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-224 189**	**-211 733**

Le résultat exceptionnel est lié au résultat de la cession, en valeur nettes, d'immobilisations, essentiellement de matériels défectueux ou obsolètes.

6.18 Impôt sur les Sociétés

Le montant de l'Impôt sur les Sociétés de 11,5 millions € se décompose ainsi :

Impôt sur les sociétés au taux standard de 25,0 % pour 14,9 millions €
Contribution sociale de 3,3% pour 0,47 million €

Sur lesquels viennent en déduction :
- La déduction Mécénat pour - 0,14 millions €
- Le Crédit Impôt Recherche pour - 3,08 millions €, et Famille pour - 0,03 million €.

Par ailleurs il faut noter une reprise de charge d'Impôts sur les sociétés provisionnée à fin 2021 à hauteur de - 0,61 million € en conséquence de la proposition de rectification dans le cadre des conclusions du contrôle fiscal de la société Abbvie France, mais abandonnée au 31/12/2022.

Aux termes d'un accord intervenu au cours de l'année 2022, la société a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société « FOREST HOLDINGS FRANCE » qui détient indirectement ses titres à plus de 95 %.

Le groupe fiscal formé par « FOREST HOLDINGS France » et ses filiales est régi par les dispositions suivantes : chaque filiale verse à « FOREST HOLDINGS France », à titre de Contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposée distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence de l'intégration.

La convention ne contient pas de clause de rétrocession des déficits.

6.19 Accroissements et allégements de la dette future

Rubriques Allégements futurs du résultat taxable (en milliers €)	Exercice 2022	Exercice 2021
Provision pour indemnité de départ en retraite	19 162 977	11 264 841
Provision pour participation des salariés	5 777 167	4 509 077
Provision pour dépréciation clients		
Provision pour plan d'épargne action et options d'achat d'actions		
Provision sur CA	626 196	504 001
Provision pour indemnité de licenciement	367 383	400 000
Contribution de solidarité	985 246	727 024
Provision pour retraite supplémentaire		
Provision pour charges diverses		345 000
Risque de change		
TOTAL	**26 918 969**	**17 749 943**

7. Ventilation de l'effectif moyen

Année fiscale 2022	Effectif
Ingénieurs et Cadres	765
Agents de maîtrise,	45
Techniciens et employés	34
Ouvriers	
Autres	
TOTAL	**844**
Dont Apprentis	31

8. Rémunération des dirigeants

Cette information, qui aurait pour effet de divulguer une situation individuelle, n'est pas précisée.

9. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, à raison de leur fonction dans l'ensemble de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 165 398 euros.

10. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	AbbVie Inc
Siège social	1 Road North Waukegan IL 60064 North Chicago, Illinois (Etats-Unis)

Une consolidation est également établie conformément aux normes US Gaap par AbbVie Inc. Allergan Holding France détenant 100% des titres d'Abbvie SAS, elle est exemptée de produire des comptes consolidés, conformément aux règles et méthodes françaises (article R. 233-15 du Code du Commerce).

I. BILAN AU 31/12/2022

A. Bilan Actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	171 737	152 092	19 645	40 012
Fonds commercial	196 139 413		196 139 413	190 939 413
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	5 937 227	4 395 565	1 541 662	1 804 321
Installations techniques, mat. et outillage	12 925 753	9 216 978	3 708 775	4 079 112
Autres immobilisations corporelles	4 275 109	2 475 146	1 799 964	1 037 084
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	276 340		276 340	24 185
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	145 159 540		145 159 540	
Autres immobilisations financières	892 454		892 454	417 810
ACTIF IMMOBILISE	**365 777 573**	**16 239 780**	**349 537 793**	**198 341 937**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	90 891		90 891	202 445
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	119 619 126	862 205	118 756 921	82 605 870
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	81 372 976	456 903	80 916 073	56 572 263
Autres créances	29 877 808		29 877 808	83 695 308
Avances, acomptes versés sur commandes	3 768 919		3 768 919	1 724 257
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	27 285 795		27 285 795	8 688 164
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	482 407		482 407	708 416
ACTIF CIRCULANT	**262 497 922**	**1 319 107**	**261 178 815**	**234 196 722**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**628 275 495**	**17 558 888**	**610 716 608**	**432 538 659**

B. Bilan Passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 133 449 467)	133 449 467	133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322	22 846 322
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	8 160 811	7 209 674
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	74 370 000	44 652 059
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**25 928 069**	**19 022 738**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**264 754 669**	**227 180 259**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges	25 549 211	22 682 282
Provisions pour retraites et obligations similaires	26 482 372	19 488 400
PROVISIONS	**52 031 583**	**42 170 682**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 655 858	21 967 076
Dettes fiscales et sociales	178 749 214	112 097 227
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 015 400	27 961 145
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 441 469	1 159 055
DETTES	**293 861 941**	**163 184 503**
Ecarts de conversion passif	68 415	3 215
TOTAL GENERAL	**610 716 608**	**432 538 659**

ABBVIE
Société par actions simplifiée au capital de 133.449.467,40 Euros
Siège social : 10 Rue d'Arcueil, 94528 RUNGIS CEDEX
750 775 660 RCS CRETEIL

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

.....

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 25.928.069,15 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Sur le bénéfice de l'exercice 25.928.069,15 €
 Il sera prélevé 5%, soit (1.296.403,46) €
 au titre de dotation à la réserve légale qui,
 après affectation, s'élèvera à 9.457.214,08€

- Le solde, soit 24.631.665,69 €
- Augmenté du compte Report à nouveau antérieur 74.370.000,30 €

- Le solde, soit 99.001.665,99 €
 sera affecté en totalité au compte Report à nouveau

En conséquence, le montant du compte « Report à nouveau » sera porté à la somme de 99.001.665,99 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes mis en paiement ont été les suivants :

Exercice	Montant par actions	Montant Total
2019	0,1012€	15.000.000€
2020	-	-
2021	-	-

.....

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Stéphane LASSIGNARDIE